

BULLETIN D'INSCRIPTION ASCLM HANDBALL - SAISON 2017/2018



Nom : Prénom : Date de naissance :

Bien lire la procédure ci-dessous avant de transmettre votre dossier à :

Nathalie LE GUY – 20, rue Léon Blum – 44620 LA MONTAGNE

COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE ET VALIDER SA LICENCE ?

- Je communique au club mon nom, prénom, date et lieu de naissance et mon mail (**nouvel inscrit**)
- J'imprime et complète mon dossier papier et fais remplir par mon médecin mon certificat médical sans oublier de remplir l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Je scanne le certificat médical et l'autorisation parentale pour les mineurs
- A réception du lien i-hand par mail, j'ai un mois pour le renvoyer en joignant une photo jpeg si première inscription + scan du certificat médical + scan de l'autorisation parentale FFHB. VERIFIEZ VOS SPAMS !
- Une fois le lien i-hand finalisé, vous pouvez déposer tout votre dossier papier à l'adresse ci-dessus.

Pièces justificatives et obligatoires à remettre au club pour la validation finale de la licence

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> L'original du certificat médical
(avec mention handball en
compétition) | <input type="checkbox"/> La fiche de renseignement et règles
de vie au sein du club (signée), | <input type="checkbox"/> Chèque de règlement à l'ordre de
l'ASC La Montagne Handball |
| <input type="checkbox"/> L'original de l'attestation parentale
FFHB | <input type="checkbox"/> Copie de la carte d'identité ou
extrait du livret de famille pour les
enfants ou passeport. | <input type="checkbox"/> 1 Photo |

- Une fois tout ceci réalisé, vous êtes enregistré au club qui validera votre licence, vous pourrez alors jouer en compétition.
- **N'attendez pas le mois d'Août ou Septembre, vous risquez de ne pas être qualifié pour le 1^{er} match !**

LES PERSONNES N'AYANT NI INTERNET NI SCANNER (OU POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION) PEUVENT VENIR FAIRE LEUR INSCRIPTION EN LIGNE AU CHALET LE VENDREDI 7 JUILLET de 17h à 14h (avec les documents).

LES TARIFS (merci de cocher la/les case(s) vous correspondant)

ANNEES DE NAISSANCE	2014 2013 2012	2011 2010 2009	2008 2007 2006	2005 2004 2003 2002	2001 2000	A PARTIR DE 1999	Loisir	JOUEURS COACHS ou ENTRAINEURS ou ARBITRES DU CLUB	JOUEURS MEMBRES DU BUREAU
TARIF SI PRÉSENT A L'AG	-10 € <input type="checkbox"/>							50% DE REMISE <input type="checkbox"/>	GRATUIT <input type="checkbox"/>
TARIF NORMAL	60 € <input type="checkbox"/>	75 € <input type="checkbox"/>	95 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>	115 € <input type="checkbox"/>	150 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>		
TARIF APRES LE 16/07/17			115 € <input type="checkbox"/>	125 € <input type="checkbox"/>	135 € <input type="checkbox"/>	170 € <input type="checkbox"/>			

Les écoles de hand, babyhand et loisirs n'ont pas de majoration post 16 juillet car pas d'engagement en compétition

INSCRIPTIONS MULTIPLES

Pour une même famille réduction sur le montant total,

-10€ pour 2 inscriptions

-20€ pour 3 inscriptions

(non cumulable avec la remise AG et autres réductions déjà faite)

Merci de préciser les noms, prénoms des autres membres de la famille inscrit au club.

--	--	--

FRAIS DE MUTATION

AGE	FRAIS DE MUTATION FFHB	50% A LA CHARGE DU LICENCIÉ	50% A LA CHARGE DU CLUB
PLUS DE 16 ANS	115 €	57,50€	57,50€
DE 12 A 16 ANS	70 €	35 €	35 €
MOINS DE 12 ANS	GRATUIT		

FACILITÉS DE PAIEMENT : Paiement en plusieurs fois : non oui (mettre au dos du chèque les dates de mise en banque souhaitées 3 mois maximum, début des encaissements en septembre) Pas de paiement échelonné en espèces.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET REGLES DE VIE

NOM 1 DE L'ADHÉRENT : PRÉNOM :

TAILLE POUR LE T-SHIRT CLUB : 3-5ans 7ans 10ans 12ans 14ans XS S M L XL XXL, autres

NOM PARENT 1 : PRÉNOM 1 :

NOM PARENT 2 : PRÉNOM 2 :

Date de naissance du licencié : à :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Courriel :@..... Mobile :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et téléphone mobile) :

.....

.....

Pour les mineurs,

Je soussigné, responsable légal autorise mon enfant :

A pratiquer le handball au sein de l'ASCLM et à être transporté par une tierce personne pour tout déplacement ainsi que les organisateurs à prendre, sur avis médical, toute mesure d'urgence nécessaire tant médicale que chirurgicale en cas d'accident au cours d'un entraînement, d'un match ou d'un transport.

Je reconnais également avoir pris connaissance des termes de la fiche d'information d'assurance lors de mon inscription, ainsi que les règles de vie instaurées au sein du club que je m'engage à respecter.

Autorisation de la parution des photos de mon enfant ou de mes photos sur le site internet du club OUI NON

Attestation pour votre comité d'entreprise sur imprimé du club Attestation sur votre propre imprimé

Le joueur

devra avoir une attitude de respect et d'écoute envers les autres licenciés, les adversaires, les arbitres et le public. Il devra respecter les horaires, les locaux, le matériel et assurer les missions confiées par le club comme la tenue de bar, l'arbitrage, la table de marque, le transport et le lavage des maillots. Il devra avoir une présence assidue aux entraînements et matchs et devra prévenir son responsable en cas d'absence. S'il écope d'une amende décidée par le comité, la ligue ou la fédération faisant suite à une sanction disciplinaire, il devra la régler.

La famille du jeune joueur

s'engage à assurer à tour de rôle les déplacements à l'extérieur, le lavage des maillots ou la tenue du bar à domicile. En cas d'indisponibilité, il devra trouver un parent remplaçant et en avvertir le responsable d'équipe. Il est aussi invité à donner des coups de main ponctuels lors d'installations matérielles (buts gonflables, bar, soirée du club...)

Les encadrants du club

s'engagent à accueillir dans de bonnes conditions matérielles et humaines les adhérents du club en leur donnant toute leur place au sein de la structure, en les encourageant et en les responsabilisant en privilégiant l'information, la communication et l'écoute auprès des joueurs et des familles.

Les sanctions

En cas de manquement grave à ce règlement, le bureau directeur pourra adopter des sanctions adaptées qui seront notifiées par écrit au licencié ou à son responsable légal pour les licenciés mineurs.

A le :

Erwan BOSSARD

Président ASC LA MONTAGNE HANDBALL

Le licencié (joueur ou représentant légal)

Sur présentation de votre licence ou carte d'identité, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel au Kiosque à Pizza !